

## COMITÉ DIRECTEUR CD – PV DE LA RÉUNION N°2026-03

16 mars 2026  
Vidéoconférence

Présidence : Marc Le Mercier

Membres Comité directeur présents : Nadia Bali-Abdou, Yoann Cabirol, Marion Combroux, Philippe Commere, François Desproges, Nicole Duclos, Samuel Duval, Dominique Fournet, Éric Fradin, Marilyn Georgel, Marie-Anne Gorichon-Rouet, Françoise Jeante, Marc Le Mercier, Thibault Menanteau, Yves Orlianges, Martine Prévost, Caroline Pujol, Clarisse Rahal-Bonnin, Natalie Thoumas-Gui, Jean-Jacques Vacheron, Martine Watrice

Excusés : Isidore Garcia (*procuration à Samuel Duval*), Yves Gérard, Nadine Landa (*procuration à Marilyn Georgel*)  
(23 membres étaient présents ou *représentés*, assurant ainsi le quorum statutaire)

Membres de droit présent(e)s (voix consultative) : Alain Gouguet (CDA 17), Antoine Giraud (CDA 23), Benoist Guillet (CDA 24), Stéphane Gerland (CDA 33), Valérie Henkes (CDA 40), Nathalie Richard (CDA 47)

Absents : Christian Villeneuve (CDA 19), Laurent Rouvreau (CDA 79), Alain Devaux (CDA 86), Anne Branland (CDA 87)

Président(e)s de commissions régionales présent(e)s (voix consultative) : Grégory Bottier (CRED)

Excusés : François Durand (CRAM), Isidore Garcia (pdt délégué CRHSA),

Absents : Jean-Baptiste Couderc (CoMed), Philippe Lafourcade (CRES), Mathieu Maitre (CRF), Alain Rinjonneau (pdt délégué CRR), Jean-Pierre Schiefer (pdt délégué CRED)

Invités présents : Elsa Pillette (Directrice), Michaël Bournazeix (Directeur sportif) Frédéric Taillard (CTR)

Secrétaire de séance : Elsa Pillette

Début de la séance (19h30) ; Fin de la séance (21h35)

### 1/ OUVERTURE DE SÉANCE ET QUORUM

Le quorum est constaté à l'ouverture de la réunion.

Il est indiqué qu'il y a 19 présents plus 2 pouvoirs, soit un quorum atteint, permettant l'ouverture et la poursuite du comité directeur.

### 2/ PROCÈS-VERBAL DU PRÉCÉDENT COMITÉ DIRECTEUR

Le PV précédent n'est pas soumis au vote pendant la séance, car il a été transmis trop tardivement selon plusieurs intervenants.

Décision prise : le PV sera transmis et fera l'objet d'un vote dématérialisé ultérieur.

Cette séquence est suivie par la prise de parole de Samuel Duval sur la non prise en compte du vote du précédent Comité directeur. Il fait référence au vote négatif sur le choix d'Éric Fradin comme trésorier adjoint et au choix du président de modifier la lettre de mission de ce dernier. En réponse, le Président rappelle qu'il exerce ses fonctions dans le cadre de ses responsabilités budgétaire, civile et pénale, qu'il qualifie de corollaires de ses compétences générales. Il indique à ce titre qu'il entend les exercer pleinement.

Il affirme ne violer aucune règle et renvoie aux éléments consignés dans le compte rendu du précédent comité directeur.

Il précise que ses décisions s'inscrivent dans ses prérogatives statutaires et relève qu'il décide des modalités d'organisation de son action et du choix des moyens humains mobilisés, dans le cadre de ses fonctions et du plan d'action voté en Comité directeur.

Il conteste ainsi toute interprétation selon laquelle il aurait contourné un vote du Comité directeur, considérant agir dans le cadre de ses responsabilités exécutives.



Ligue d'Athlétisme  
Nouvelle-Aquitaine  
Maison régionale des sports  
2 avenue de l'Université  
33400 Talence  
FRANCE



lana@athlelana.fr



05 57 00 11 50

Association n°1021 déclarée le 01/03/1921 JO. P. 12616 du 23/12/1971 N° de SIRET : 781 849 799 00056 Code APE : 9312Z

---

### 3/ PRÉSENTATION SUR LES STRUCTURES HAUT-NIVEAU / ACCÈS AU NIVEAU

---

Un point d'information est présenté sur l'évolution des structures :

- Maintien d'un Pôle France à Talence financé par la FFA ;
  - Évolution vers des Pôles Espoir territoriaux et des Pôles Avenir ;
  - Candidatures aux Pôles Espoir territoriaux retenues et ouverture à financement par PSF/ANS
- 

### 4/ VOTE SUR L'ÉVOLUTION DU TARIF DES LICENCES

---

Proposition :

- Pas de modification U14 / U16
- +2 € pour U18, U20, U23, Masters
- +4 € Running et Santé
- Licence encadrement inchangée
- Ajustement global porté à 19,16 €

Résultat du vote :

- 14 pour
- 2 contre
- 3 abstentions

→ **Décision adoptée.**

---

### 5/ COMPTE D'EXPLOITATION 2025

---

Présentation sans vote : résultat d'exercice excédentaire = 4 931,57 €

---

### 6/ VOTE SUR LE BUDGET PRÉVISIONNEL

---

Résultat du vote :

- 14 pour
- 3 contre
- 3 abstentions

→ **Budget prévisionnel adopté.**

---

### 7/ PRISES DE POSITION

---

Samuel Duval déclare :

"Là, pour nous, pour l'équipe, ce Comité directeur de ce soir, il est terminé et moi, je me réserve le droit de réfléchir à mon engagement auprès de la Ligue. Ça ne peut pas fonctionner comme ça."

Il ajoute :

"Je demande à Madame la Secrétaire générale qu'il soit inscrit dans le PV que nous arrêtons cette visio, cette mascarade de Comité directeur."

Départ acté de :

- Samuel Duval
- Yoann Cabirol

Motifs :

- Contestation de la transmission tardive des documents
- Contestation d'un "contournement" du vote précédent du Comité directeur

Le Comité directeur est levé à 21h35.

---

Marc Le Mercier  
*Président*